

Par rapport aux six groupes de travail prévus pour 1996 (voir ci-contre), la règle du jeu a été clairement précisée. Ceux-ci doivent expliciter clairement ce qui justifie leur prise en charge par un réseau et ce qui les distingue des missions des bureaux d'études, des organismes de recherche ou des agences de coopération. Le ciblage des groupes de travail se doit d'être précis : qui est demandeur ? Avec qui travaille-t-on ? Avec quelle méthode ? En définitive, la question de ce que l'IR peut apporter de plus ou de différent doit être en permanence présente au moment de définir un groupe de travail et de l'animer.

D'autre part, il est important de bien cadrer la durée de vie des groupes de travail pour éviter tout « enlèvement ». Au bout de deux ans de fonctionnement, il doit être possible d'évaluer ses premiers résultats. Une des façons d'apprécier le chemin parcouru pourrait être de se poser la question suivante : « Avons-nous une autre vision du problème qu'au départ ? »

Un autre chantier important de l'IR concerne la définition d'une politique de communication. Celle-ci doit permettre de clarifier l'identité de l'IR et, par conséquent, d'aider chacun à mieux s'y situer. Cette recherche d'une plus grande visibilité externe pourrait également faciliter la réflexion sur des collaborations possibles avec des réseaux voisins : Femmes et développement, Agriculture paysanne et modernité (APM)...

Enfin, sur le plan de l'organisation, quelques précisions ont été apportées. Un vice-président africain de l'IR pourrait être nommé très prochainement. La composition définitive du comité technique sera établie dans un délai de six mois. Il s'agit d'une part de rééquilibrer (selon des critères géographiques et d'appartenance institutionnelle) cette instance et d'autre part de s'assurer que tous les membres du comité provisoire sont toujours intéressés. Cette participation suppose une implication dans la vie de l'IR : réactions aux compte-rendus des réunions de bureau, envoi d'informations au secrétariat permanent, participation à un ou plusieurs groupes de travail, contact de membres de l'IR lors de voyages à l'étranger...

Demandez le programme !

Au sein de l'Inter-Réseaux, six groupes de travail sont sur pied pour 1996. Comment fonctionnent-ils ? Quel est leur projet ? Rapide revue de détail.

I. Développement local et décentralisation

Alors que le Sud fait peu à peu l'apprentissage de la décentralisation, comment émergent, peuvent être accompagnés des processus de développement local ? Des questions comme le financement, l'articulation ville/campagne, les relations initiatives privées/collectivités locales/Etat, la négociation autour de la gestion des ressources naturelles etc., seront abordées dans ce groupe de travail qui s'inscrit dans la continuité de celui du réseau Recherche et développement intitulé « gestion des terroirs ».

La méthode retenue consiste à combiner des activités au Sud et au Nord. Sur ce premier niveau, des études vont être réalisées dans trois-quatre pays d'Afrique et devraient servir de base à une réflexion sur les pratiques et la méthodologie. Au Nord, des outils documentaires devraient être édités et des rencontres réalisées avec des institutions d'appui au développement local.

Animation : Marie-Christine Guéneau, Iram • Jacques Mercoiret, Ciepac.



Un marché au Mali : quel avenir pour les marchés vivriers ?

2. Reconquête des marchés vivriers

Peut-on et à quelles conditions approvisionner les villes en produits africains? Autour de cette question de l'extension des marchés nationaux, plusieurs axes de réflexion devraient être abordés : évolution des rapports de prix entre produits nationaux et importés; évolution de la demande solvable et des tendances de consommation en produits vivriers; les stratégies des producteurs dans la mise en marché de leurs produits.

Le groupe de travail s'appuiera sur les diverses études réalisées ou en cours sur ces thèmes et s'associera avec quelques opérateurs engagés dans l'accompagnement des producteurs.

Animation : Benoît Vergriette, Solagral.

3. Enjeux de l'aide au développement en Afrique subsaharienne

Pourquoi et sur quelles bases relégitimer la politique de coopération au développement? Comment améliorer son efficacité? Ce nécessaire débat sur les orientations et les modalités de l'aide publique au développement, inauguré lors du comité technique du 29 février (voir article), abordera les questions de l'insertion des pays africains dans les échanges internationaux, de la sécurité alimentaire, du rôle de l'Etat et des opérateurs privés dans le développement...

Ce groupe de travail doit ainsi alimenter une réflexion interne sur les priorités à donner à la recherche, aux ONG et aux politiques de coopération publique.

Animation : Roger Blein, Solagral.

4. Pratiques d'appui et financement des organisations de producteurs

Comment favoriser l'autonomie des organisations de producteurs (OP) ? Cette question sert de trame générale pour ce groupe de travail, animé précédemment par le réseau GAO, qui abordera les relations entre organismes d'appui et OP ainsi que le financement des activités et du fonctionnement des OP. L'objectif est de contribuer à renforcer les OP.

Associant dès le départ des acteurs européens et africains, ce groupe de travail doit déboucher sur l'organisation d'une rencontre régionale africaine.

Animation : Denis Pesche, Inter-Réseaux.

5. Appui à la maîtrise de la gestion des organisations de producteurs

Comment accompagner les organisations de producteurs pour mettre en place des outils de gestion? Centrée autour de cette question, la réflexion du groupe vise, dans un premier temps, à capitaliser et à évaluer différentes expériences afin de proposer des actions de conseils et de formations. La publication de documents, l'organisation d'un séminaire en Afrique ainsi que le pilotage d'une action de terrain doivent jaloner le cheminement de ce groupe de travail qui se place dans la perspective d'une recherche-action.

Animation : Georges Courtois, consultant indépendant • Denis Pesche, Inter-Réseaux.

6. Irrigation

Dans un contexte de transfert des responsabilités de l'Etat en matière d'irrigation, comment l'initiative privée peut-elle aborder des questions comme le foncier, le rôle des organisations de producteurs, le crédit? L'objet de ce groupe de travail qui prolonge celui du réseau Recherche-Développement, est de diffuser une information, très variée mais peu connue, et de permettre un confrontation des regards, dans le souci de favoriser le dialogue entre cadres et paysans. Des collaborations concrètes sont déjà organisées avec des partenaires du Sud.

Animation : Philippe Lavigne Delville, Gret.

Participation, mode d'emploi

Comment participer de près ou de loin aux activités de tel ou tel groupe de travail ?

C'est très simple : il suffit de se manifester auprès du secrétariat technique de l'Inter-Réseaux. Seulement voilà, participer à un groupe de travail ne doit pas se résumer à attendre des documents venus d'« en haut ». Sinon, à quoi peut bien servir un réseau ?

Chacun des membres doit donc s'engager à faire parvenir des documents (écrits, cassettes vidéo...) relatifs à sa propre expérience, à ses réflexions, à ses réactions. Dans la mesure du possible, il doit participer aux réunions organisées à Paris (deux ou trois par an) ou en Afrique. En retour, chacun des participants reçoit des documents ou des fiches de lecture envoyés par les autres membres ainsi que les documents de synthèse produits par le groupe de travail.